

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## **Bibliographie. La crise de la bourse**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 50 (1909), p. 500-502

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1909\\_\\_50\\_\\_500\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1909__50__500_0)

© Société de statistique de Paris, 1909, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## VI

### BIBLIOGRAPHIE

---

#### 1° A. GUILMARD, *La Crise de la Bourse* (1).

M. Guilmard rappelle tout d'abord les statistiques indispensables : introductions à la Bourse (marché officiel et marché en banque) ; circulation fiduciaire et encaisse métallique de la Banque de France, taux d'escompte ; cours des fonds d'États français et étrangers et des principales valeurs.

La concomitance des variations donne un ensemble de symptômes rassurants qui ne permet guère d'expliquer la crise effective de la Bourse, due, d'après les uns, à des causes purement politiques et temporaires, et, d'après les autres, à des causes profondes afférentes au régime même de notre marché financier : c'est l'étude très détaillée et attentive de ces causes diverses qui constitue le livre de M. Guilmard.

Il montre que les menaces de guerre ont en réalité peu d'importance et que leur action n'est pas aussi prépondérante que celle de la politique fiscale actuellement suivie en France.

Passant ensuite à la concurrence réelle faite au marché par les grandes banques), M. Guilmard indique les critiques un peu vives qui ont été adressées à ces dernières et même aux banques locales ; il insiste sur le manque de sincérité des cours cotés par suite de l'importance du groupement des ordres donnés par les grandes banques. Accessoirement, l'auteur fait remarquer que le « franco indirect » de courtage, dont le donneur unique d'ordre qu'est la grande banque fait bénéficier ses clients, est encore une cause importante du marasme actuel des affaires.

M. Guilmard insiste sur la raréfaction des ordres causée par l'abus des contre-parties et qui constitue d'après lui une cause importante de l'affaiblissement du marché, une « maladie organique » qui s'attaque à la Bourse tout entière.

Accessoirement, l'auteur signale que l'augmentation de l'impôt sur les opérations de Bourse a pu également influencer défavorablement le marché.

Enfin comme dernière cause, M. Guilmard indique la réorganisation défectueuse du marché financier en 1898, qui a réduit les courtages d'une manière considérable, fait disparaître les remisiers et annihile ou tout au moins réduit l'action de la coulisse.

Quant au remède que propose l'auteur, il est simple, mais peu facile à réaliser, à notre

---

(1) Un volume in-16, Rozier, Paris.

avis : il consiste en une entente entre le parquet, la coulisse et la banque, ce qui amènerait évidemment la suppression du « franco indirect ». Il propose aussi la modification et surtout la simplification du tarif des courtages qui lui apparaît comme fort compliqué et beaucoup trop faible. (Ce n'est pas l'avis des acheteurs !)

En somme, cet ouvrage est une étude très intéressante et chaque page donne une idée nouvelle qui mérite d'être prise en considération : ce sera certainement un succès de plus pour notre confrère.

A. BARRIOL.

2° Th. ENGELBRECHT, *La Distribution géographique des prix des céréales dans l'Inde*

L'éditeur Parey, de Berlin, a entrepris une publication générale sur la répartition géographique des prix des céréales. M. Théodore Engelbrecht a traité la question pour l'Inde. Son ouvrage est d'autant plus intéressant que l'Inde est, comme on sait, un des grands pays producteurs de céréales. Pour cette étude, M. Engelbrecht a utilisé les renseignements fournis par la collection des *Price and Wages in India* qui remonte aux environs de 1861. Il prend comme types les prix des céréales dans un grand nombre de marchés qu'il répartit ensuite en régions géographiques, par exemple la Birmanie (Haute et Basse), l'Assam, le Bengale, l'Agra et l'Aoudh au nord ; le Panjab, le Radjpoutana, le Sind avec le Bélouchistan à l'ouest, Inde centrale, Bombay, Madras, Nizam, Mysore au sud. Pour chacune de ces régions, les prix des céréales sont relevés par périodes décennales et même quinquennales depuis 1861 et on distingue en particulier les années des plus hauts cours et des plus bas. Les céréales dont les prix ont été relevés sont le riz, le blé, l'orge, le maïs, le sorgho, le millet, les pois, etc. A ne considérer que les deux premières (les seules, du reste, dont les cours soient donnés depuis 1861 pour l'ensemble des régions), il y a une très grande variété de prix suivant les différentes régions. Par exemple, le plus bas prix du riz est de marks 10,08 et de marks 9,53 dans certains districts de l'Assam et du Bengale, tandis qu'il relève jusqu'à 19,06 marks dans le Radjpoutana. C'est dans cette région, dans celle de Bombay, Penjab, dans le Bérar que le cours du riz est le plus élevé, c'est-à-dire dans les pays de l'Ouest. Quant au blé, les 100 kilos valent moins de 10 marks dans le Behar (à l'ouest du Bengale) dans l'Aoudh, dans le Penjab où le prix minimum est de marks 8,60, toutes régions du Nord. Au contraire, c'est dans le Sud que nous trouvons les prix les plus hauts : marks 14,90 dans le Mysore, marks 17,30 dans le Nizam, marks 17,60 dans l'Assam et jusqu'à 22 marks dans le Coorg, pays voisin du Mysore. Tels sont les prix de la dernière période quinquennale, celle de 1901-1905. Mais ce qui est aussi intéressant que les prix par région, c'est leur variation dans les mêmes régions depuis 1861. Ces variations se ramènent à un double type : ou elles sont faibles dans les régions où le prix des céréales est faible lui-même, ou elles sont fortes dans celles où ce prix est élevé. Ainsi, dans les régions du Behar et du Bengale, la différence entre les cours extrêmes du blé n'excède pas 2 marks, de 1861 à 1905, tandis qu'elle est de plus de 9 marks dans le Nizam et de plus de 11 marks dans le Mysore et le Coorg. M. Engelbrecht attribue cette différence à ce fait que les régions du nord de l'Inde, ayant une population très dense à nourrir fournissent peu à l'exportation et par conséquent sont plus indépendantes que les autres des conditions générales du marché du monde. M. Engelbrecht a illustré son œuvre de nombreuses cartes, de quelques diagrammes qui ajoutent encore à l'intérêt de sa savante étude.

Paul MEURIOT.

3° Georges RENARD, *Syndicats, Trade-unions et Corporations* (1).

Ce nouveau volume de la Bibliothèque d'économie politique, dans l'Encyclopédie scientifique du D<sup>r</sup> Toulouse, retrace l'histoire de tous les groupements professionnels où, depuis le Moyen Age, se sont réunis employeurs et employés.

---

(1) Encyclopédie scientifique, Doin et fils, Paris, 1909.

La première partie est consacrée aux corporations, où s'est d'abord concentrée presque toute la vie commerciale et industrielle de l'Europe du Moyen Age. Mais l'extension des marchés, qui de locaux deviennent nationaux, puis mondiaux, la révolution intellectuelle dont la Réforme et la Renaissance sont les faits dominants, la centralisation administrative croissante, s'ajoutent aux causes intérieures de décadence qui se développent au sein des corporations pour en réduire progressivement la puissance, jusqu'au moment où le dix-huitième siècle prononce leur condamnation.

Au dix-neuvième siècle, c'est sous une autre forme que se manifeste l'entente entre les gens de même profession, soit patrons, soit ouvriers. L'auteur se trouve amené ainsi à nous décrire les *trade-unions* anglaises et les syndicats sous toutes leurs formes ; il en pousse l'étude jusqu'aux événements les plus récents. Pour lui, le syndicalisme est susceptible de donner à la société future, c'est-à-dire au régime socialiste qui a toutes les préférences de M. Renard, « sa forme dominante d'organisation du travail et, partiellement, ses cadres d'organisation politique ».

Nous n'avons pas à nous livrer ici à des appréciations qui sortiraient du cadre de ce Journal. Contentons-nous de signaler un ouvrage de lecture intéressante, fortement documenté, et que l'on consultera avec fruit pour l'étude de l'histoire des unions corporatives.

---

R.